MAIRIE DE CAJARC
INFORMATIONS MUNICIPALES

DÉPARTEMENT DU LOT
MAIRIE DE CAJARC
46160
Téléphone 05 65 40 65 20
Télécopie 05 65 40 39 05
Courriel : mairie.cajarc@wanadoo.fr



www.cajarc.fr

SEPTEMBRE 2010

LE MOT DU MAIRE

QUELQUES MOTS SUR LE PROJET DE MÉDIATHÈQUE À CAJARC ...

En ces périodes d'incertitudes budgétaires concernant le financement des collectivités locales, la Communauté de communes n'est pas en mesure, pour le moment, de procéder au lancement de l'étude de la médiathèque de Cajarc promise depuis plus de dix ans.

Toutefois, elle s'est engagée, à l'horizon 2012, à mettre en place dans notre commune une bibliothèque intercommunale entièrement gérée et financée par Figeac Communauté.

Dans l'attente de cette échéance et compte tenu de l'arrêt du bibliobus (bibliothèque ambulante) à Cajarc, tout comme sur l'ensemble des communes du département, notre village se trouve privé de bibliothèque.

Afin de maintenir ce service culturel si important pour la commune, la municipalité a décidé de mettre en place une bibliothèque « point d'appui » qui sera ouverte deux fois par semaine. La gestion en sera assurée par des bénévoles, en partenariat avec les services de la Bibliothèque départementale de prêt de Cahors (BDP).

La Communauté de Communes et la BDP assureront tous les investissements liés à la mise en place de cette nouvelle structure (rayonnages, bureaux, poste informatique, formation ...).

La commune, quant à elle, mettra à disposition un local d'environ 40 m² très bien situé, entre le Club du 3ème âge et le Trésor public.

Nous prenons d'ores et déjà toutes les dispositions pour que cette bibliothèque soit opérationnelle dans le courant du 4ème trimestre 2010.

Bien Cordialement.

Jacques Borzo

CARREFOUR ROUTE DE CAHORS

Les travaux vont débuter courant octobre pour une durée de 5 mois, conformément au cahier des charges. Les travaux terminés, le Conseil Général procédera comme prévu à la réalisation de la bande de roulement entre "le Président" et la Mairie ■

LE TERRAIN "RAFFY"

Le tout nouvel arrêté concernant le PPRI (Plan de prévention des risques d'inondations) va enfin permettre une étude approfondie de l'urbanisation de ce terrain en y incluant une étude hydraulique.

Avec l'aide du CAUE (Service d'aménagement et d'urbanisme du Conseil Général) une étude va être menée sur l'ensemble des 14000 m² afin d'envisager des constructions, parkings, jardins potager et paysager ■

LES TRAVAUX À LA MAIRIE

Conformément aux prévisions, les travaux se sont terminés courant août, offrant à notre mairie une meilleure utilisation des espaces, tout en redonnant à ce bâtiment son cachet.

Les services administratifs regagneront leurs nouveaux bureaux le 13 septembre ■

LES TRAVAUX À L'ECOLE MATERNELLE

Le permis de construire a été déposé en août auprès des services de l'Etat après avis favorable des architectes des Bâtiments de France. Les consultations auprès des entreprises seront lancées dans le courant du 4ème trimestre pour démarrer les travaux début janvier ■

Un appel d'offres a été lancé pour l'aménagement d'un vestiaire et de sanitaires dans l'espace contigu au gymnase et à la salle des fêtes. Les enfants qui fréquentent le club de judo et les utilisateurs de la salle de musculation pourront ainsi utiliser ces lieux dans les meilleures conditions d'hygiène et de confort possibles. Dans ce même temps, il sera procédé à d'importants travaux d'isolation thermique.

LE PLAN D'EAU

L'étude de la consolidation des berges et de la création d'un espace de baignade au bord du Lot va être prochainement présentée aux différents organismes suivants : Europe, Etat, Région et Département afin d'obtenir des aides financières que nous attendons à hauteur de 70 à 80 % de l'investissement

En fonction du montant des subventions obtenues, ce projet pourra être envisagé.

Rappelons que les services EDF se sont engagés pour leur part à aider financièrement la Mairie sur la réalisation de l'espace baignade.

Nous vous tiendrons informés dès que possible de la suite donnée à ce dossier.

Concernant le balisage, nous avons été contraints par les services de l'Etat, de mettre en vigueur un arrêté inter-préfectoral (Lot/Aveyron) portant règlement particulier de police de la navigation sur le plan d'eau.

Une partie du balisage a été réalisée par les services techniques communaux, ce qui a permis de réduire de 50 % le coût global.

Ce balisage était devenu indispensable sous peine de fermeture du plan d'eau ■

GR 65

Un rendez-vous a été pris avec M. le Sous-Préfet de Figeac pour nous aider à réfléchir sur la déviation du chemin qui va de Cajarc à la Capelette et qui est emprunté quotidiennement par de nombreux marcheurs.

Une étude va être menée avec les services EDF et les services de l'Etat sur la possibilité d'emprunter un chemin sécurisé qui passerait dans l'enceinte d'EDF ■

L'EHPAD

L'extension de l'EHPAD prévue en septembre 2010 est repoussée de plusieurs mois.

En effet, la disparition des Directions départementales des affaires sanitaires et sociales (DDASS) et leur réorganisation par la création des Agences régionales de santé (ARS) impactent sur les délais nécessaires à l'obtention des financements et entraînent une réorganisation des procédures à suivre.

Ce report de plusieurs mois n'est pas dramatique car l'essentiel a été obtenu par la médicalisation complète de l'établissement actuel qui, rappelons-le, a permis la création d'une dizaine d'emplois ■

MAISONS FLEURIES

La municipalité a décidé de créer le prix du fleurissement de la ville de Cajarc. Il est décerné aux cajarcois qui ont particulièrement soigné le fleurissement de leurs habitations.

Les personnes retenues sont les suivantes :

Mme LAFON Gaillac
Mme FORESTIE Rue du Stade
M. GHILARDI rue des Pins
Mme MIGNOT Le Cuzoul
Mme MARTINEZ Impasse de la Rose
M. et Mme MASBOU Rue Centrale
Mrs AGUILAR et BOSC Rue du Roy

En reconnaissance de leur contribution à l'embellissement de Cajarc et de ses environs, les heureux gagnants désignés parmi les personnes ci-dessus se verront remettre un bon d'achat d'une valeur de 40 € ■

DERNIERES INFOS.

- Suite aux travaux d'assainissement du centre bourg, un gravillonnage a été effectué sur la quasi-totalité des ruelles, rendant ainsi à notre centre médiéval toute sa beauté.
- Le terrain dit "Mirabel", situé à proximité du terrain de foot, d'une superficie d'un hectare, est devenu propriété de la commune. Il sera principalement utilisé à l'occasion de manifestations diverses, comme accueil de cirques, spectacles, etc.
- L'étude prévue courant juin concernant l'éclairage du stade a été reportée face à l'urgence des travaux de balisage du plan d'eau qu'il fallait réaliser obligatoirement. Cette étude est programmée courant septembre pour un démarrage des travaux en novembre/décembre 2010.
- Afin d'aider les jeunes et les entreprises à résoudre les problèmes liés à l'hébergement temporaire, principal frein au démarrage d'activités professionnelles, le Pays de Figeac prépare la mise en place d'un réseau d'hébergeurs susceptibles d'accueillir de jeunes apprentis. Cela pourrait concerner : des personnes âgées souhaitant une présence la nuit / des particuliers disposant de chambres, studios, appartements / des chambres d'hôtes et gîtes qui pourraient être loués hors période touristique. Les personnes intéressées sont priées de se faire connaître en Mairie.
- Tous travaux, y compris peinture des volets, des façades, crépis, menuiseries … doivent impérativement faire l'objet d'une demande de travaux préalable ou de permis de construire pour des réhabilitations supérieures à 20 m².

UNE NOUVELLE ASSOCIATION S'IMPLANTE A CAJARC

Création d'une antenne de l'Association Nationale « Femmes Actives Et Foyer » (FAEF) fondée en 1975, reconnue comme ONG à statut consultatif à l'ONU depuis 1995, qui a pour but la reconnaissance du travail au foyer et la défense des droits des mères de famille.

Si vous pensez que notre objectif est à défendre et si vous voulez rencontrer d'autres femmes tout en échangeant des savoirs, des savoir-faire et avoir des activités créatives ou culturelles … venez nous rejoindre.

Cécile DUBOIS 05 65 33 41 66 / Françoise VIRATELLE 05 65 10 65 41